

On peut aussi se passer de représentant·e·s – Le concept de Just Community et les processus de négociation

Svenja Hackethal et Christian Welniak

Les formes de démocratie directe contribuent à mettre en œuvre des processus de décision et de développement scolaires et sociaux au-delà des possibilités de participation directe des élèves et des enseignant·e·s ancrées dans le droit scolaire. Elles ouvrent des perspectives pour façonner la culture de l'école et favoriser l'auto-efficacité indépendamment du mandat ou de la fonction. Les élèves peuvent discuter progressivement des hiérarchies traditionnelles de l'école en tant qu'institution et vivre la participation directe comme une opportunité de développement individuel et institutionnel. Le concept de la Just Community et les processus de négociation sont des méthodes d'éducation inspirantes qui permettent de façonner le développement de l'école dans son ensemble par un processus de démocratie directe commun et de promouvoir l'autonomisation.

Just Community

Lawrence Kohlberg a développé l'idée de façonner l'école en Just Community (communauté scolaire équitable) sur la base de ses découvertes en psychologie morale. Gérer et surmonter les conflits que l'on rencontre dans la vie réelle à l'école contribue à promouvoir la capacité de jugement moral de tous les acteurs de l'école et de la société comme base pour agir dans l'intérêt public. Le concept de Just Community est axé sur une approche pragmatique de l'apprentissage et du développement : la compréhension sociale, les attitudes démocratiques et la volonté d'assumer des responsabilités peuvent (continuer à) se développer si des « modes de vie accommodants » (Jürgen Habermas) sont concrétisés et ancrés structurellement dans les écoles. Les écoles qui s'inscrivent dans le concept de Just Community sont axées sur les critères éducatifs démocratiques suivants :

Participation et inclusion :

les défis sociaux, sociétaux et politiques de la vie réelle à l'école constituent la base pour favoriser la formation de l'opinion et l'engagement. Tous les acteurs de l'école peuvent participer aux discussions afin d'identifier ensemble des solutions viables

et de développer des perspectives d'avenir pour eux-mêmes, l'école et la cohabitation sociale.

Délibération et transparence :

Le concept de Just Community repose sur l'idée selon laquelle les conflits à l'école correspondent à des convictions relevant de l'éthique du discours. Les négociations se fondent sur une volonté commune de tirer des leçons des arguments des autres et, en particulier, de reconnaître, d'aborder et d'analyser les relations de pouvoir manifestes et latentes.

Légitimité :

la communauté scolaire discursive décide de ce qui est discuté, de ce qui est convenu dans les procédures de vote et de la manière dont les décisions sont mises en œuvre. Le concept de la Just Community s'efforce également d'aborder et d'analyser les conditions relevant de la politique éducative et du droit scolaire – afin de concevoir « notre » école comme un lieu d'apprentissage et de vie.

Efficacité :

une fois discuté, motivé et voté, le jugement est mis en œuvre et vérifié. Les

acteurs constatent qu'ils peuvent changer la culture scolaire sur la base de procédures légitimes et de décisions prises démocratiquement (pouvoir législatif). Les résultats doivent être mis en œuvre de manière exécutive pour donner réalité à l'auto-efficacité.

Comment ces principes peuvent-ils être mis en œuvre ? Pour que tous les acteurs puissent participer, les écoles appliquant le concept de la Just Community organisent régulièrement des « assemblées communautaires ». Les assemblées sont structurées, entre autres, par un ordre du jour élaboré conjointement. Les sujets et les problématiques sont communiqués par l'intermédiaire de demandes. Afin que les assemblées communautaires soient constructives et efficaces, elles sont planifiées et organisées par un groupe préparatoire alternant. Le groupe préparatoire recueille les demandes et les sujets qui ont entre autres été formulés au sein du conseil de coopération et qui sont pertinents pour la conception de la culture scolaire dans son ensemble. Lorsqu'une demande est déposée, celle-ci est discutée et votée pendant l'assemblée. Chaque membre de la communauté scolaire a la possibilité de voter et de

participer. Les enfants, les jeunes et les adultes contribuent de façon égalitaire à l'organisation des réunions. Les décisions sont consignées dans une résolution afin de favoriser la confiance et la fiabilité. Les assemblées communautaires ont lieu pendant les heures de cours et font, dans l'idéal, partie intégrante de l'emploi du temps.

Processus de négociation

L'instrument des processus de négociation a été développé et testé avec succès dans le cadre du programme *Demokratie lernen und leben* (Apprendre et vivre la démocratie) mis en œuvre en Allemagne de 2002 à 2007. L'idée de la démocratie directe est que l'ensemble des acteurs – élèves, enseignant·e·s, tuteur·trice·s légaux·ales, personnel non enseignant et partenaires de coopération – doivent être impliqués de façon participative dans les processus de développement scolaire. Les questions, les préoccupations et les défis sont identifiés, et des suggestions d'amélioration, des stratégies de solution et des mesures sont développées. Un principe essentiel veut que les décisions soient prises par consensus. Compte tenu de cette tâche complexe, le soutien de modérateur·trice·s externes est nécessaire, du moins au début du processus. Une procédure structurée contribue à promouvoir et à garantir la qualité et l'acceptation des mesures et des décisions prises afin de façonner ensemble l'avenir. Les parties prenantes et les groupes d'intérêt formulent des propositions qu'ils soumettent aux groupes de négociation. Les groupes de négociation travaillent ensemble de façon régulière et pendant une période prolongée.³

1 voir DeGeDe: ABC der Demokratiepädagogik, Berlin/ Jena 2017.

2 voir Wolfgang Althof/Tonie Stadelmann: Demokratische Schulgemeinschaft, in: Wolfgang Edelstein/ Susanne Frank / Anne Sliwka (Hrsg.): Praxisbuch Demokratiepädagogik, Bonn 2009, 20-53.

3 voir Dorothea Schütze: Aushandlungsprozesse als Instrument Demokratischer Schulentwicklung, in: RRA Brandenburg: Demokratische Schulentwicklung begleiten, Potsdam 2012, 34-43. accès en ligne: https://raa-brandenburg.de/Portals/4/media/UserDocs/DEINS_Abschlussbericht_RAA.pdf (dernier accès : 09.06.2020)



LISTE DE VÉRIFICATION Just Community

Objectif

Une communauté scolaire équitable au sein de laquelle tou·te·s les membres participent activement, discutent sur un pied d'égalité, assument des responsabilités et apprennent ainsi un mode de pensée moral, éthique et démocratique basé sur l'expérience.

Groupe cible

Tou·te·s les membres d'une communauté scolaire : élèves, parents, enseignant·e·s, direction de l'école, membres du service technique, etc.

Durée

Mise en œuvre continue

Procédure

- ✓ clarifier les possibilités de mise en œuvre progressive du concept de la Just Community ;
- ✓ créer des possibilités de participation à l'école ;
- ✓ créer un groupe préparatoire pour planifier des réunions communautaires régulières ;
- ✓ recueillir des sujets qui concernent la communauté scolaire ;
- ✓ laisser les élèves voter sur les sujets prioritaires et établir l'ordre du jour ;
- ✓ organiser et diriger une assemblée communautaire ;
- ✓ évaluer une assemblée communautaire et mettre en œuvre les décisions prises.

Conseil

D'autres formes de participation (par exemple, conseil de coopération) et méthodes de prise de décision (cycles de négociation) et de développement moral (discussions sur des dilemmes) s'intègrent également bien dans le concept de Just Community.

L'ouvrage *Praxisbuch Demokratiepädagogik* rédigé par Wolfgang Edelstein, Susanne Frank et Anne Sliwka contient des fiches qui peuvent contribuer au succès des « groupes préparatoires » et à l'organisation d'« assemblées communautaires ».



Svenja Hackethal

Svenja Hackethal est étudiante et travaille à la Deutsche Gesellschaft für Demokratiepädagogik. De plus, elle assume la fonction de chef de projet dans le cadre du projet *Creative Democracy*. Elle est titulaire d'un bachelors en psychologie avec une spécialisation en pédagogie et fait actuellement des études de genre.



Christian Welniak

Christian Welniak, pédagogue diplômé, est directeur général de la Deutsche Gesellschaft für Demokratiepädagogik. Il dirige le projet *Creative Democracy* financé par la Stiftung Mercator et est chargé de cours à l'Université de Hambourg.



Aperçu des ressources

⚡ JUST COMMUNITY: TÂCHES À ACCOMPLIR PAR LE GROUPE PRÉPARATOIRE

Cette ressource offre un aperçu des différentes étapes du travail des groupes préparatoires. De la définition du sujet à la planification du processus, en passant par le rôle des enseignant-e-s et le suivi, la liste permet d'« approfondir » tous les aspects pertinents.

⚡ JUST COMMUNITY: ORGANISATION DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE

Cette ressource spécifie, sous la forme d'une liste, les considérations à prendre en compte avant une réunion plénière.



LISTE DE VÉRIFICATION

Processus de négociation

Objectif

« Le développement démocratique par des processus de négociation vise à permettre à chacun (adultes, enfants et jeunes) d'apprendre et de se développer par le dialogue et l'activité commune. Cela inclut l'autoréflexion ainsi que la remise en question des structures et des rapports de force existants » (Dorothea Schütze, initiatrice des processus de négociation dans le cadre du programme *Demokratie lernen und leben*).

Groupe cible

Tou·te·s les membres de la communauté scolaire : élèves, enseignant·e·s, tuteur·trice·s légaux·ales, personnel non enseignant, partenaires de coopération

Durée

Mise en œuvre continue et régulière

Procédure

Phase I :

- ✓ formation de « groupes d'intérêt et de parties prenantes » (élèves, parents, etc.) ;
- ✓ proposition de règles pour son propre groupe ;
- ✓ recueil des expériences positives et mise en place des conditions pour poursuivre avec succès le développement et la coopération avec les autres groupes ;
- ✓ analyse des problèmes : recueillir les souhaits à l'intention des autres groupes comme priorités de développement scolaire.

Phase II :

- ✓ constitution du cycle de négociation : au total, 30 à 40 personnes de la communauté scolaire peuvent participer afin d'assurer les moyens de travailler efficacement.
- ✓ la participation se fait en principe sur une base volontaire et ne doit pas avoir de rapport avec des fonctions exercées au sein d'organes existants ;
- ✓ intégration de jeux et d'exercices de groupe dynamiques grâce auxquels les participants apprennent à mieux se connaître ;
- ✓ préparation à la prise de décision par consensus, y compris des exercices relevant de la méthode Betzavta ou de l'approche de la consensualisation systémique ;
- ✓ travail dans des groupes thématiques au-delà des groupes d'intérêt qui mettent au point des propositions et des mesures pour résoudre un problème exposé ;
- ✓ présentation des propositions et mesures en séance plénière : toutes les personnes présentes sont invitées à faire part de leurs commentaires ;
- ✓ analyse du soutien apporté et phases de révision des propositions ;
- ✓ décisions prises par consensus.

Conseil

Les processus et les cycles de négociation devraient être accompagnés par des animateur·trice·s externes, du moins au début.

Vous trouverez les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les processus et les cycles de négociation sur le site Internet de l'Institut für Demokratie und Entwicklung :

<https://ide-berlin.org/praxisbaukasten/start.html>